



URGENCE SOCIALE

CRÉER LES CONDITIONS
DU BIEN-VIVRE AU HAVRE

« L'urgence sociale est déclarée ! La crise frappe dur, et appelle des solutions nouvelles pour que la solidarité redevienne le moteur de notre ville, et pour défendre, dans le cadre de la transition écologique, Le Havre et ses emplois, comme poumon économique industriel et portuaire. »



URGENCE SOCIALE !

2 PRIORITÉS

POUR AGIR MAINTENANT :

- ✓ Créer **un centre de santé municipal** avec médecins et professionnels de santé salariés par la ville, avec des antennes décentralisées ou mobiles sur les quartiers
- ✓ Accélérer la mise en œuvre de « **l'agenda d'accessibilité** » (Personne à Mobilité Réduite) pour résorber les points sensibles



Photo © DR

SÉNIORS

- Lutte contre la fracture numérique par la mise en place dans une structure de quartiers (Mairie annexe, Fabrique, Centre social) d'un espace numérique accompagné par des professionnels, des bénévoles, pour l'aide aux démarches administratives par internet.
- Maintien et développement des clubs des aînés dans les quartiers avec la possibilité de gestion de l'offre d'activités par les personnes âgées elles-mêmes.
- Développement d'activités sociales à domicile.
- Mise en place d'un parcours diversifié de l'habitat : maintien à domicile avec adaptation du logement, familles d'accueil, résidences autonomie, béguinage⁽³⁾, colocation, EHPAD, en veillant à l'accueil des animaux de compagnie.
- Adaptation des règlements des résidences autonomie pour faciliter la location alternée ⁽⁴⁾ des logements.
- Développement de nouveaux types d'habitats sur la base de la mixité intergénérationnelle.
- Utilisation des nouvelles technologies au service du maintien des personnes âgées à domicile. (Maison Dahlia⁽⁵⁾).

SANTÉ

- Création d'un centre de santé avec médecins salariés (et autres professionnels de santé) et des antennes décentralisées ou mobiles dans les quartiers.
- Revoir le classement de la commune par l'ARS pour l'attribution des aides publiques et de la Sécurité sociale pour favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé.
- Mise en place d'expérimentations en matière de prévention, d'éducation sanitaire, de coordination des soins en partenariat avec les CPAM, l'ARS ...
- Mener une étude pour mesurer et connaître le renoncement aux soins, et mener avec le CCAS⁽⁶⁾ une réflexion sur les moyens d'y remédier.
- Développement du dispositif sport/santé sur ordonnance.
- Valorisation de la pratique de l'activité physique comme vecteur de bien-être et à la santé.
- Création d'un espace des aidants qui concerne aussi les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- Mise en place d'une bourse d'échanges de matériel médical notamment pour les pathologies lourdes.
- Défense de l'hôpital et des EHPAD⁽⁷⁾ publics et mise en place d'une démarche d'ouverture d'un CHU⁽⁸⁾ avec faculté de médecine.
- Développement d'actions de prévention santé dans les écoles maternelles et élémentaires avec la participation des parents d'élèves.





URGENCE SOCIALE !

HANDICAP

« Lever les barrières liées aux personnes en situation de handicap et les considérer comme des personnes à part entière. Mettre en pratique le vivre ensemble en facilitant leur inclusion, en agissant pour une meilleure accessibilité et en favorisant les pratiques solidaires. »

- La ville doit être un partenaire impliqué et engagé avec l'ensemble des acteurs concernés par le handicap (MDPH⁽⁹⁾, Éducation Nationale, ville, agglomération, associations, institutions et familles) afin de favoriser des parcours de vie cohérents pour les personnes en situation de handicap avec une attention particulière à la scolarisation des enfants handicapés (AVS⁽⁹⁾, autres structures...)
- Présence de personnes connaissant la langue des signes dans l'administration municipale.
- Mise en place d'un pôle d'information, d'accompagnement et de coordination des associations, pour faciliter l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et leurs familles.
- Mise en place d'une bourse d'échanges de matériel lié au handicap (fauteuil, handibike, voiture...) et accompagnement dans les démarches pour l'adaptation des véhicules personnels.
- Développement des projets d'intégration dans les écoles, centres de loisirs et de vacances des enfants en situation de handicap.
- Encouragement à la participation réelle des personnes en situation de handicap aux activités culturelles, artistiques, sportives de loisirs, en sollicitant les compétences des associations spécialisées.
- Accélération et finalisation du programme pour réduire les points sensibles au regard de l'accessibilité des espaces, bâtiments et transports publics.
- Développement de places de stationnement réservées aux personnes handicapées près des pôles administratifs, commerces.
- Soutien aux associations s'occupant de personnes handicapées : enfants et adultes.
- Mise en œuvre réelle de l'accessibilité de 100% des logements neufs.
- Amélioration de la prise en charge de la personne handicapée mentale adulte et vieillissante.
- Favoriser en lien avec l'Éducation Nationale, l'apprentissage de la langue des signes à toutes les personnes.
- Mise à l'étude d'un centre de thérapie par les animaux des personnes en situation de handicap.
- Favoriser la médiation animale, artistique et culturelle.

ENFANCE - JEUNESSE

- Développement et coordination des structures de la toute petite enfance (crèches, haltes-garderies, maison assistantes maternelles, réseaux d'assistantes maternelles) près des écoles.
- Mise en place d'un état des lieux sur les modalités d'accueil de la petite enfance par quartier.
- Lancement dans chaque quartier d'un concours proposé aux jeunes pour qu'ils définissent des lieux de rencontres et projets d'animation.
- Accueil et organisation d'activités de proximité pendant les vacances scolaires avec une tarification sociale.
- Mise en place d'un centre de loisirs saisonnier sur le front de mer.





URGENCE SOCIALE !

ÉDUCATION

- Aide aux devoirs sous forme ludique.
- Soutien à l'accès aux écoles des enfants âgés de deux ans.
- Révision des tarifs de restaurants scolaires pour permettre à tous de pouvoir y manger et mise en route de la cantine dès le jour de la rentrée.
- Développement du périscolaire intégrant les petits-déjeuners avec tarification sociale.
- Défense de l'école publique et gratuite par l'opposition aux fermetures de classes injustifiées, le maintien des écoles de proximité, la maintenance des locaux, et le développement des espaces éducatifs et ludiques (pratique du sport, de la musique, de la lecture, du numérique, de l'écologie) en lien avec les projets d'école.
- Développement d'activités partagées entre écoles de même quartier.
- État des lieux des équipements scolaires pour favoriser le confort et les apprentissages des enfants à l'école.
- Développement des accueils périscolaires en assouplissant les modalités d'inscription, en révisant les tarifs et horaires mais surtout en améliorant la qualité éducative des interventions par la diversification de l'offre et en impliquant les parents.
- Mise en réseau des acteurs éducatifs sur le territoire havrais.
- Apprentissage de la natation pour 100 % des enfants avant l'entrée en sixième, de même pour le vélo.
- Éducation à l'écologie et à l'environnement dans les établissements scolaires à travers notamment des classes de découvertes à proximité.
- Utilisation des cours d'école comme espaces éducatifs de quartier en dehors des temps scolaires.
- Échanges avec le Département, la Région et l'Éducation Nationale, sur les difficultés et les améliorations à apporter aux élèves des collèges et lycées. En effet, dans certains quartiers, les collèges publics sont désertés au profit du privé, souvent pour des questions d'image, de réputation et parfois aussi par refus de la mixité républicaine. Il faut agir avec volontarisme pour endiguer ce phénomène.
- Valorisation du rôle des associations d'anciens combattants dans la transmission du devoir de mémoire auprès des jeunes.
- Soutien aux actions et structures qui luttent contre le décrochage scolaire et favorisent le retour à la formation et à la qualification.



FORMATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Défense du développement de l'enseignement supérieur au Havre et faire de son université un pôle d'excellence, afin de valoriser des thématiques fortes en lien avec le territoire et ainsi travailler à l'amélioration de son image.
- Partenariat de la Ville avec l'Université pour améliorer l'accueil des étudiants, pour développer des filières, pour assurer une qualification tout au long de la vie, pour soutenir les bourses doctorales en lien avec les 3 urgences : écologique, sociale et démocratique.
- Encouragement de la création d'un nouveau parc à loyers modérés de logements conformes aux normes environnementales pour les étudiants.
- Partenariat entre le CROUS⁽¹²⁾ et le CCAS pour accompagner les étudiants qui ont besoin d'être formés aux normes environnementales.
- Soutien à l'apprentissage.

COHÉSION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

- Pilotage d'un conseil de vie sociale par le CCAS qui regroupera l'État, le Département, la CAF, l'Hôpital, les bénéficiaires et l'ensemble des associations luttant contre la précarité pour une action sociale de territoire partagée.
- Soutien et développement des pratiques solidaires et d'échanges dans les quartiers.
- Renforcement de la lutte contre le surendettement.
- Mise en place des modalités pour développer l'offre de logements et l'accès au logement des personnes les plus démunies : réquisition, cautionnement, ouverture de foyers d'hébergement d'urgence, en lien avec les associations et institutions concernées.
- Égalité de traitement de tous les quartiers, tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.
- Mise en place de tickets services alimentaires pour les plus démunis.
- Réquisition des logements vides pour des personnes vivant dehors.





URGENCE SOCIALE !

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

- Faire reculer le sentiment d'insécurité, prévenir les incivilités et la petite délinquance en partenariat dans les écoles, les collèges, les lycées et les conseils de quartiers.
- Participation des représentants des nouveaux conseils de quartier au Comité de Prévention et de Sécurité avec l'adjoint en charge de la tranquillité publique, les employés municipaux, les représentants de la Police Nationale, des bailleurs et des transports, les travailleurs sociaux et les chefs d'établissements scolaires.
- Soutien aux associations de prévention de la délinquance et développement des programmes de sensibilisation dans les établissements scolaires avec la police et la justice.
- Mise en place de médiateurs de la vie nocturne dans les transports en commun, dans les lieux de vie nocturne et auprès des salariés qui se déplacent et travaillent pendant la nuit.
- Valorisation des Travaux d'Intérêt Général comme outil de réinsertion des délinquants.
- Priorité à la Police Nationale dans le maintien de la sécurité publique. La Police Municipale sera réorientée vers la médiation, la prévention, la tranquillité des quartiers, ces missions ne nécessitant pas d'être armées.

Pour assurer la sécurité publique :

- Adaptation de la vidéosurveillance aux problématiques exposées en Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance.
- Vigilance pour qu'un nombre de places suffisant soit disponible dans les foyers de protection d'urgence des victimes de violences intra-familiales.
- Mise en place de panneaux préventifs de contrôle de la vitesse aux abords des écoles et dans les zones d'habitat à forte densité (immeubles ou pavillons) et passage à la vitesse limitée à 30 km/h dans ces zones.
- Sécurisation des sorties d'écoles.
- Développement de pédibus, vélo-bus notamment pour les trajets entre domicile et école.

